

Québec, le 28 mai 2013

297

DQ9

Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière

6210-10-001

Monsieur Mark Joncas  
Mines Seleine  
50, chemin Principal  
Grosse-Île  
Québec (Qc) G4T 6A6

**Objet : Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 14,15 et 16 mai sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante qui nous a été adressée par un citoyen:

Il apparaît évident que la demande en électricité aux Îles-de-la-Madeleine met une pression sur la nappe phréatique par le transport de pétrole lourd vers la centrale thermique. Aujourd'hui nous faisons l'exercice de mesurer et comparer la consommation annuelle de la communauté dans son ensemble versus les risques de pollution créés. Alors, pour améliorer le développement de mon mémoire à déposer au Bape, j'aimerais savoir quelle est la consommation annuelle en électricité de la Mine de sel (qui est très énergivore) et savoir si elle bénéficie d'un tarif préférentiel en électricité, tel que prévu par la Loi sur les Mines du Québec?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le jeudi 30 mai prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Si ce délai vous pose problème, veuillez m'en informer par courriel.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission